seeland.biel/bienne

26 octobre 2026

# Communications de seeland.biel/bienne

**Affaires soumises à l'Assemblée des membres du 30 novembre 2026**
Lors de l'Assemblée des membres à Studen, l'accent sera mis sur la décision concernant la Planification régionale des réseaux de voies cyclables Bienne-Seeland 2026. Par ailleurs, les maires et mairesses des communes se prononceront sur le programme d'activités et le budget pour 2027, ainsi que sur le plan financier 2028–2031.

Avec la Loi fédérale sur les voies cyclables, la Confédération a créé une nouvelle base juridique pour la promotion du trafic cycliste en 2022. Elle oblige les cantons et les communes à planifier leurs réseaux de voies cyclables de manière contraignante d'ici fin 2027 et à les mettre en œuvre d'ici fin 2042. Avec la Planification régionale des réseaux de voies cyclables 2026 (PRRVC 2026), seeland.biel/bienne accomplit ce mandat. La PRRVC 2026 définit le réseau cible stratégique pour le trafic cycliste dans la région Bienne-Seeland. Il définit les catégories de réseau, décrit les exigences de qualité visées, et identifie les faiblesses et les lacunes existantes dans le réseau des voies cyclables. La PRRVC 2026 sert ainsi de base à la planification et à la mise en œuvre coordonnée des voies cyclables par le Canton et les communes.

**Contrat de prestations pour le Service spécialisé régional de conseil en énergie du Seeland renouvelé**
seeland.biel/bienne et le Canton de Berne ont conclu un nouveau contrat de prestations pour le Service spécialisé régional de conseil en énergie Seeland de 2027 à 2030. Par rapport à la période actuelle, il n'y aura que des changements mineurs. Les offres de conseils dans le secteur climatique seront légèrement élargis. Le Conseil en énergie du Seeland offre des conseils spécialisés indépendants en matière d'énergie et de climat pour les particuliers, les communes et les PME. Il est géré par la société Emch und Berger Revelio S.A. sur mandat de seeland.biel/bienne depuis 2023. Le comité a décidé de prolonger également le contrat de prestations avec Emch et Berger Revelio S.A. jusqu'à fin 2030.

**Valorisation circulaire dans la construction : série d'ateliers de travail et boîte à outils pour les communes**
Les projets de construction nécessitent de grandes quantités de matériaux. En même temps, ils offrent de nombreuses opportunités afin d'éviter les déchets de construction et maintenir les matériaux dans le cycle. Cela inclut la réutilisation de composants de construction, l'utilisation de matériaux de construction recyclés axées sur la planification circulaire. Les communes ont une influence majeure à cet égard : en tant que maîtres d'ouvrage et fournisseuses, ainsi qu'autorités d'octroi d'autorisations et de surveillance, elles peuvent contribuer à la conservation des ressources et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Afin de soutenir les communes dans ce domaine, seeland.biel/bienne propose une série d'ateliers de travail adaptés à leurs besoins. Toutes les communes participantes bénéficient de solutions directement applicables et développent des solutions potentielles pour leur propre pratique. Les connaissances

acquises lors du projet seront traitées sous forme de boîte à outils et mises à disposition d'autres communes et du Canton. Le projet est réalisé en collaboration avec la société Rytec S.A. et soutenu par le Canton (Office des eaux et des déchets).

**Un nouveau projet NPR adoptés**
Le Comité a approuvé un projet à l'attention de l'Office de l'économie du Canton de Berne et demande un soutien via la Nouvelle politique régionale (NPR) :

**Développement d'une chaîne de valorisation régionale pour les déchets plastiques et de fibres**
Aujourd'hui, les déchets plastiques et de fibres sont généralement éliminés ou transportés sur de longues distances pour le recyclage. Le projet NPR « Chaîne de valorisation régionale des déchets plastiques et fibres » met en place une plateforme interentreprises en matière de matériaux et de production dans le Seeland bernois: de nouveaux matériaux de haute qualité pour des applications intérieures (p. ex. meubles, éclairage, aménagement) sont produits à partir de déchets collectés dans la région grâce à des procédés d'impression 3D. La force motrice derrière le projet est la société Enga Sàrl. Le projet NPR comprend la mise en place d'une collectivité responsable du projet interentreprises, la sécurisation des partenaires et des sources d'approvisionnement, l'intégration de différents types de matériaux dans le procédé d'impression 3D existant, des études de faisabilité et la préparation d'un plan d'affaires pour l'expansion prévue vers des quantités de production plus importantes avec un site de production implanté dans la région. Le projet profitera aux PME régionales, notamment avec de plus petites quantités de déchets plastiques et de fibres, qui bénéficieront pour la première fois d'une voie de recyclage économique dans la région.

**Pour tout renseignement**
» Stefan Nobs, président, tél. 032 387 03 11, stefan.nobs@lyss.ch
» Thomas Berz, directeur, tél. 031 388 60 65, t.berz@seeland-biel-bienne.ch